

## Le diplôme

L'apprenti est présenté à l'examen du **CAP Coiffure** à l'issue de la deuxième année de formation. (diplôme Education Nationale)

## Les objectifs de la formation

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Trois fonctions essentielles sont abordées durant la formation :

- **Fonction d'organisation et de gestion** : identifier les besoins du client, organiser et gérer son poste de travail
- **Fonction d'exécution** : réaliser des coupes, mettre en forme la chevelure
- **Fonction de conseil et de vente** : conseiller une cliente et argumenter l'achat d'un produit

## Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il est possible d'accéder à des postes tels que :

- Coiffeur en salon (ou dans d'autres établissements)
- Coiffeur à domicile

## Secteurs d'activité

Le professionnel de la coiffure exerce son métier dans différents secteurs d'activité :

- Salons de coiffure
- Etablissements et institutions diverses : soins, cure, convalescence, réadaptation, armée, hébergement de loisir, de vacances
- Milieu du spectacle, mode, fournisseurs de produits capillaires

## Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur 2 ans selon le mode alternance CFA/ entreprise :

**Sur les deux années de formation** 13 à 14 semaines au CFA par année de formation

- 1 semaine au CFA
- 2 semaines en entreprise

## Conditions légales

- Jeune de 16 à 30 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires
- Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur

## Modalités d'inscription au CFA

- Sur dossier à la signature du contrat d'apprentissage

## Pré-requis

- Sortie de 3ème de collège

## Programme de la formation

### Enseignement général :

- Mathématiques -Sciences
- Français
- Anglais
- Histoire - Géographie
- EPS

### Enseignement professionnel :

- Coupe, coiffage, forme, couleur (masculin et féminin)
- Technologie des techniques, des produits et matériels
- Biologie-microbiologie
- Gestion salon
- communication
- Arts appliqués
- Prévention Santé Environnement

## Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- L'enroulage de permanente
- La préparation, l'application et le rinçage d'une coloration
- Une coupe suivie d'un coiffage

## Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- BP Coiffure
- Tout autre diplôme de niveau IV

☞ *Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans)*